

KARINE D.

**Professeur des écoles spécialisée option D
ULIS Lycée Professionnel Lautréamont (Tarbes)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis enseignante spécialisée et j'aide les élèves en situation de handicap à suivre les cours de leur formation en lycée professionnel. L'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) se situe au lycée professionnel Lautréamont de Tarbes mais j'interviens auprès d'élèves qui sont en formation dans tous les lycées professionnels des Hautes-Pyrénées.

Je renforce les cours de toutes les matières par des fiches de révision ou des exercices complémentaires, j'adapte les supports de cours afin qu'ils soient accessibles aux élèves handicapés et j'aide les élèves à construire un projet d'orientation cohérent.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu ma licence de biologie mention AB à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en juin 2001 puis j'ai fait une année de préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) à l'IUFM de Toulouse. J'ai passé le concours en juin 2002 et comme j'étais classée 6ème sur liste principale j'ai pu choisir le lieu de ma formation. J'ai décidé de faire mon année de titularisation à l'IUFM de Tarbes près de chez moi. J'ai donc été titularisée professeur des écoles en juin 2003 et j'ai obtenu un poste provisoire en classe de CE1 dans une école ordinaire de Lourdes. Ensuite, en septembre 2004, j'ai été affectée en Hôpital de jour près de Lannemezan et je devais enseigner à des adolescents de 12 à 18 ans autistes et psychotiques. Comme ce milieu professionnel m'a plu, j'ai demandé à passer la spécialisation CAPASH et j'ai donc fait une année en alternance en 2005-2006 sur mon poste et à l'IUFM de Toulouse. En juin 2006, j'ai obtenu cette spécialisation pour l'enseignement auprès d'élèves en situation de handicap intellectuel et je suis devenue titulaire de mon poste. J'y suis restée jusqu'en juin 2010 (6 ans) puis une opportunité s'est offerte à moi avec l'ouverture d'une ULIS en lycée professionnel près de chez moi. J'ai passé un entretien et obtenu le poste à titre définitif.

En vue d'une reconversion future et du fait de la 'mastérisation' de tous les concours, j'ai débuté en septembre 2011 sur mon temps personnel une formation en alternance Master 2 (Master 2 2IDN Innovation Intégration Didactique Numérique) proposée par l'IUFM de Toulouse mais qui se déroulait le mercredi après-midi et le samedi matin à l'IUFM de Tarbes ainsi que durant les vacances à Toulouse. Après 3 ans de dur labeur et la rédaction d'un mémoire, j'ai finalisé cette formation cette année en septembre 2014 et obtenu ce master 2 avec la mention Bien !

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La formation en biologie m'a permis d'obtenir une licence qui était obligatoire pour la passation du concours de recrutement de professeur. C'était le domaine qui me plaisait le plus et dans lequel il m'était plus facile de réussir mais cela ne m'a pas particulièrement aidée pour la validation du CRPE car il n'y a qu'une petite part de biologie dans le recrutement (mais j'ai obtenu une très bonne note à ce module).

A ce jour, dans le cadre de mon poste d'enseignement, je ne fais plus de biologie mais ce que j'ai appris me sert dans ma vie personnelle et me permet d'envisager une réorientation future avec pourquoi pas une passation d'un master dans ce domaine avant l'obtention d'un CAPES éventuellement si je trouve le courage de me relancer dans une autre formation.